

Sport et handicaps

Le sport participe à l'intégration sociale et au développement de soi. Le rendre accessible à tous est nécessité.

Dans le cadre de son schéma départemental de développement du sport, le Conseil départemental de Vaucluse ambitionne de mobiliser le sport comme vecteur d'intégration, de mixité, de mieux vivre ensemble et de qualité de vie. A ce titre il entend promouvoir le sport en faveur des personnes en situation de handicap en :

- Accompagnant l'accès à la pratique
- Faisant du sport un levier du développement de l'autonomie et de l'insertion

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

rue Viala
CS 60516
84909 Avignon cedex 9

 [0490161500](tel:0490161500)

[CONTACTER](#)

Favoriser l'accès à la pratique pour les personnes en situation de handicap

Aide aux clubs œuvrant dans l'accessibilité de leurs activités aux personnes en situation de handicap.

Subvention attribuée dans la limite de l'enveloppe dédiée : aide aux projets spécifiques liés à l'encouragement et au développement de la pratique du sport par les personnes en situation de handicap (ne pouvant dépasser 30% du budget de l'action et plafonnée à 10 000 €).



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09